



ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES. 20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin, le 6 mai : Nous avons reçu la nouvelle que le président du sénat de la ville libre de Cracovie est destitué par suite d'une résolution des trois puissances protectrices. On ne connaît pas encore son successeur, qui sera probablement nommé sans délai.
Depuis la publication de la condamnation de M. de Dunin jusqu'à ce moment, pas le moindre changement n'a eu lieu dans la position de ce prélat; aussi croit-on que la peine d'emprisonnement a été transformée en un arrêt dans la ville de Berlin.
On écrit de Vienne le 11 mai : On assure que la visite que vient de nous faire le duc régnant Ernest de Saxe-Cobourg, qui se trouve ici actuellement, n'a pas eu seulement pour but de recevoir son frère, mais qu'elle a été motivée aussi par le désir de contribuer à applanir les différends qui se sont élevés récemment entre l'Autriche et la Belgique.
Le duc doit avoir assuré, au nom de son frère le roi Léopold, que le général polonais Skrzynecki quitterait incessamment la Belgique pour se rendre en Angleterre, et avoir réculors de notre gouvernement les assurances les plus satisfaisantes.
Le duc Ernest a entrepris, comme on sait, un voyage en Italie, mais il a pris la résolution de se rendre ensuite à Londres pour conclure le mariage de son fils, le prince Albrecht, avec la reine Victoire.
Le duc Ferdinand de Saxe-Cobourg, frère du duc régnant, part également demain pour Londres, d'où il ira rendre visite à son fils, le prince régent du Portugal, à Lisbonne.
On écrit de Trieste, le 7 mai : Le duc de Bordeaux, accompagné de M. de Montbel et de sa suite, est arrivé hier en cette ville et est reparti ce matin pour Vienne.

comte Gérard, commandant supérieur des gardes nationales de Paris et du département de la Seine.
M. Legrand, membre de la chambre des députés, directeur-général des ponts et chaussées et des mines, est nommé sous-secrétaire d'état des travaux publics.
Par ordonnances insérées au Moniteur, sont nommés :
M. Martineau des Chesnez, secrétaire-général du ministère de la guerre;
M. le lieutenant-général Trézel, directeur du personnel et des opérations militaires;
M. Antoine Passy, directeur de l'administration départementale et communale;
M. le vicomte Dejean, directeur de la police générale du royaume;
M. Quénauld, secrétaire-général du ministère de l'intérieur.
On lit dans le même journal :
« Le roi vient de consacrer un don de 10,000 fr. au soulagement des intéressantes familles des gardes nationaux et des militaires tués ou blessés dans les malheureuses journées des 12 et 15 mai. La reine et Mgr. le duc d'Orléans y ont également consacré tous deux 4,000 fr.; S. A. R. Mme. Adélaïde, 2,000 fr.; ensemble, une somme de 20,000 fr., qui vient d'être versée entre les mains de M. le maréchal Gérard. »
L'état de l'acépus Barbès donne toujours quelques inquiétudes. La blessure qu'il a reçue présente l'exemple d'un des cas signalés par les praticiens comme un des phénomènes les plus rares produits par les coups d'armes à feu. Barbès a été atteint au front, et la balle qui devait traverser la tête, a contourné les os du crâne en glissant sous la peau et est sortie par derrière.
Il paraît que le nombre des insurgés arrêtés les armes à la main s'élève à 102, et que le nombre des blessés mort de leurs blessures, s'élevait à 70. On évalue, dit le Temps, qu'après le partage qui sera fait des accusés plus ou moins coupables, le nombre de ceux qui comparaitront en Cour des Pairs s'élèvera à environ 40.
La dissolution de l'armée du Nord qui aurait dû avoir lieu le 4 a été ajournée.
Une des plus rigoureuses dispositions de la loi de septembre sur la presse vient d'être appliquée au journal le Populaire royaliste, par le tribunal de police correctionnel. Le gérant de ce journal vient d'être de nouveau condamné à trois mois de prison et 1000 francs d'amende; et de plus le tribunal a ordonné que la publication de ce journal serait suspendue pendant deux mois.
On lit dans la Gazette des Tribunaux :
Les membres de la cour royale et du tribunal de première instance se sont rendus aujourd'hui à la chancellerie pour complimenter le garde-des-sceaux.
Depuis la révolution de 1830, l'ordre des avocats s'était abstenu de faire les visites qui jusqu'alors étaient d'usage à l'installation de tout nouveau ministre de la justice. Mais aujourd'hui le conseil de l'ordre s'est réuni et a décidé qu'il se rendrait demain matin à neuf heures chez M. le garde-des-sceaux.
Cette démarche qui témoigne des sentiments d'estime et d'affection que portait l'ordre tout entier à son ancien bâtonnier, a été vivement approuvée au palais.
On lit dans la Constitutionnel :
Le général Tholozé, gouverneur de l'Ecole polytechnique, a été révoqué aujourd'hui de ses fonctions.
M. le général Doguereau, membre de la chambre des députés, le remplace provisoirement, jusqu'à l'arrivée de M. Vaillant, colonel du génie, désigné comme gouverneur de ladite Ecole.
Dans une lettre qu'il adresse au Commerce, M. le lieutenant-général Tholozé contredit l'assertion émise par cette feuille

sur le consentement et l'autorisation qu'il aurait donné à l'insertion de la lettre des élèves de l'Ecole Polytechnique qui a été publiée dans quelques journaux et notamment dans les Débats.
Une dépêche télégraphique annonce que M. le cardinal Fesch est mort à Rome le 13, à 5 heures du matin.
Le cardinal Fesch, oncle maternel de l'empereur archevêque de Lyon, était né à Ajaccio le 3 janvier 1763; il avait par conséquent plus de soixante-seize ans. Pie VII l'avait élevé au cardinalat en 1805.
C'était un homme simple qui avait passé à travers toutes les merveilles fortunes de l'Empire, en conservant toujours son caractère sacré, et en plaçant haut la dignité de la pourpre romaine. M. le cardinal Fesch laisse une fortune immense, la plus belle galerie de tableaux qui existe au monde. Par sa mort, l'archevêché de Lyon devient vacant.
Le conseil municipal vient de décider que dans tous postes de la ville de Paris, aux portes vitrées seraient substituées des portes en bois de chêne avec des meurtrières doublées de tôle, et que le jour ne viendrait que d'en haut. On va s'occuper de suite des travaux nécessaires pour l'exécution de cette mesure.
On écrit du Havre à la date du 17 :
Notre rade vient d'être témoin d'un déplorable accident. Le bateau à vapeur à haute pression le Vesuve remorquait un brick du dehors quand sa chaudière fit explosion. Le mousse qui se trouvait placé sur le roufflé de la machine, a été lancé en l'air avec des débris des panneaux, et son corps n'a pu être retrouvé. Un chauffeur et le mécanicien, grièvement blessés aux mains, ont été débarqués et portés immédiatement à l'hôpital.

Aujourd'hui à l'ouverture de la Chambre, M. Sauzet, prenant possession du fauteuil de la présidence a prononcé le discours suivant :
« Messieurs, votre bienveillante confiance m'a élevé à un grand honneur, elle m'impose aussi de difficiles devoirs.
» En prenant place à ce fauteuil, illustré par tant de gloires parlementaires j'y retrouve vivante encore la tradition de ces éminentes qualités auxquelles je ne puis me promettre d'atteindre.
» J'espère du moins que la Chambre trouvera en moi un zèle persévérant pour la garde de ses droits et le maintien de ses règles, une impartialité constante et sévère qui facilitera les efforts de tous sans subir les exigences de personne; une attention soutenue pour conserver à ces délibérations la liberté et la dignité qui grandissent leur autorité dans le pays.
» La chambre rendra ma tâche plus facile. Au milieu d'une longue et pénible crise elle a montré par la sagesse de son attitude combien elle ressent le besoin de repos et de fixité qui domine aujourd'hui dans le pays.
» Elle poursuivra cette noble mission de paix et de travail que lui confient les vœux de la France. Les chambres précédentes ont résolu de grandes questions politiques. Beaucoup de sujets de dissentiments ont disparu; les opinions se sont rapprochées. Ce rapprochement doit amener celui des esprits. La chambre y pourra beaucoup; le pays a besoin de notre union. Cette union fondée sur l'alliance des principes d'ordre et des idées généreuses peut seule assurer son repos et féconder son avenir. Elle donnera à la chambre une force nouvelle et achèvera de consolider sur une large base le trône et les institutions que la France a fondées. (Très-bien, très-bien.) »
M. Duchâtel, ministre de l'intérieur a présenté le projet de loi concernant les fonds secrets; une somme de 1,200 mille fr. est demandée pour la conservation des intérêts généraux; le récent complot qui a éclaté au sein de la capitale, impose à la chambre le devoir d'accorder cette allocation au gouvernement.

ANGLETERRE. — Londres, le 17 mai.

Le conseil de cabinet s'est réuni aujourd'hui au Foreign-Office.
Le Standard, journal conservateur annonce que son parti se propose de porter aux fonctions de président (speaker) de la chambre des communes, M. Goreburn, et invite en conséquence les membres forys de se trouver à la reprises des séances, lundi 27 courant à leur poste.
The Courier nomme M. Shaw Lefevre comme le candidat ministériel pour la présidence.
Le correspondant parisien du Times ayant écrit au sujet des troubles à Paris, que le prince Louis Napoléon y était compromis et que c'était dans son intérêt que cette tentative avait eu lieu, ce prince a adressé non seulement à ce journal, mais aussi à d'autres, la lettre suivante en français :
« Londres, le 17 mai 1839.
» A M. le rédacteur du Times,
» Monsieur, je vois avec peine par votre correspondant de Paris qu'on veut jeter sur moi la responsabilité de la dernière insurrection, je compte sur votre obligeance pour réfuter cette incrimination de la manière la plus formelle. La nouvelle des scènes sanglantes m'a autant surpris qu'affligé. Si j'étais l'âme d'un complot, j'en serais aussi le chef le jour du danger et je ne le nierais pas après une défaite.
» Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.
(Signé) Napoléon Louis BONAPARTE.

FRANCE. — Paris, le 19 Mai.

M. le maréchal duc de Reggio est nommé grand-chancelier de la légion d'honneur, en remplacement de M. le maréchal

Feuilleton.

LA TERREUR EN BRETAGNE.

NANTES EN 93.

(Voir le Politique du 20 mai.)

Nous marchâmes environ deux heures sans rien rencontrer. Je remarquai que notre guide, d'abord causeur, était insensiblement devenu silencieux. Je l'avais vu se pencher plusieurs fois pour regarder la route, à la lueur des étoiles; je lui en demandai la cause.
« Je croyais qu'il n'y avait à venir par ici, comme autrefois, que les paysans du pays, me répondit-il; mais depuis qu'il n'y a plus de sûreté sur les grands chemins, ceux qui voyagent, cherchent les traverses; aussi, vois comme l'herbe de la route a été piétinée par les chevaux.
« Que nous importe?
« Plus que tu ne crois, citoyen; les royalistes cherchent les voyageurs comme les chasseurs le gibier, et depuis qu'on passe ici, ils doivent y venir. En parlant ainsi, nous arrivâmes à un carrefour.
« Vois plutôt, ajouta Ivon en nous montrant, sous un chêne, une croix dont on avait relevé les débris et que l'on s'était efforcé de rétablir, voilà de leur ouvrage.
« Dans ce moment ses regards tombèrent sur le chêne lui-même, et il s'interrompit avec une exclamation.
« Qu'y a-t-il? demandai-je.
« Ne vois-tu pas les branches les plus basses de l'arbre qui sont cassées toutes du même côté?
« Eh bien?
« Eh bien! c'est un signal pour les royalistes.
« En es-tu sûr?
« C'est connu de tout le monde.
« Et que veut dire ce signal?
« Qu'ils viendront ou qu'ils sont venus.
« Que faire alors?
« Ivon réfléchit quelques instans.
« En retournant, dit-il enfin, nous pouvons les rencontrer comme en continuant, car nous ne savons pas s'ils sont derrière ou devant.
« Continuons alors.
« Soit, mais attention; nous allons traverser un taillis où il pourrait bien y avoir plus d'aristocrates que de renards; ouvre l'œil, citoyen, et regarde les oreilles de ton cheval.
« Nous arrivâmes effectivement à un fourré fort touffu, au milieu duquel le chemin serpentait. Ivon s'était penché sur sa monture et avait passé devant nous pour prendre le milieu de la route. Je suivais au pas, tenant attentivement mon cheval en bride.
« Ma compagne effrayée s'était rapprochée de moi, et le bras-dont elle

m'entourait tremblait sur ma poitrine. Je ne sais si l'inquiétude même m'avait préparé à l'exaltation; mais le silence de la nuit, le danger que nous courions, l'humidité de cette haleine de femme que je sentais frissonner dans mes cheveux, me pénétrèrent d'une étrange émotion. Il est un âge où tous les troubles du cœur se transforment vite en tendres mouvements. J'oubliai presque complètement la situation dans laquelle nous nous trouvions pour ne sentir que cette main charmante qui s'appuyait sur mon cœur et en accélérât les battements. Je la pressai sous la mienne et me détournant à moitié vers la jeune fille.
« Pourquoi trembler? lui demandai-je. Lors même que les royalistes viendraient, vous n'avez rien à craindre; vos frères ne combattent-ils pas dans leurs rangs?
« Les sauront-ils? dit-elle.
« Votre famille habite ces cantons et ils doivent connaître votre nom?
« Je l'espère... mais vous?
« Moi, j'ai fait mes dispositions testamentaires, je ne crains rien.
« Ah! je ne vous quitterai pas! s'écria-t-elle en se serrant davantage contre moi.
« Je fus touché de cet élan naïf et généreux.
« Ne songez qu'à vous lui dire; c'est vous, et non pas moi, que j'ai promis de sauver.
« Comment reconnaître jamais ce que vous faites, monsieur!
« En vous souvenant quelquefois de cette nuit...
« Elle allait répondre, sans doute, lorsqu'Ivon jeta un long cri et partit au galop. Au même instant deux coups de feu retentirent; mon cheval tomba en poussant un hennissement plaintif; plusieurs hommes franchirent le fossé qui séparait le taillis de la route, et nous nous trouvâmes entourés. Quoique j'eusse une jambe engagée sous mon cheval, je m'étais redressé pour faire de mon corps une défense à la jeune fille.
« C'est mademoiselle de la Hunoterie, m'écriai-je.
« J'avais à peine achevé, que je me sentis frappé à la tête; je tombai étourdi et la face contre terre. A partir de cet instant je ne sus plus que vaguement ce qui se passait. Il me sembla qu'on m'emportait dans le bois, et je crus même sentir les ronces me déchirer les mains et le visage; mais ce que j'éprouvais devint de plus en plus confus et je finis par m'évanouir complètement.
« Je fus appelé à moi par une sensation de froid. Ayant étendu machinalement la main, je rencontrai un mur de branches et de feuilles. Je m'efforçai alors de me soulever sur le coude, mais je fus quelque temps avant de pouvoir rassembler mes idées. J'éprouvais une douleur violente à la tête; le sentiment de la réalité me revint; je me rappelai ce qui venait de se passer et je regardai autour de moi.
« Je me trouvais couché sur une litière de paille de sarrasin, au fond d'une vaste hutte bâtie en ramées, et au milieu de laquelle étincelait un grand feu. Une dizaine d'hommes causaient à l'entour; tous portaient l'habit breton mouchoir de Chollet enveloppant le chapeau, à sa veste brune ornée d'un sacré œuf et d'un chapelot, il était facile de reconnaître pour un Vendéen futur. Ils étaient armés de fusils et de couteaux de chasse.

Dans le premier moment, je ne pus rien saisir de leur conversation. Ils parlaient tout à la fois, en français ou en breton avec beaucoup d'action. Tout à coup un sifflement prolongé retentit au dehors, un second sifflement semblable lui répondit; on entendit un bruit de pas, et plusieurs hommes entrèrent.
« Eh bien! Fine-Oreille? demanda le Vendéen.
« M. de la Hunoterie n'était pas chez lui, répondit le jeune homme qui entra le premier.
« Qu'as-tu fais alors de la demoiselle?
« La vieille Rose l'a reconnue pour la nièce de monsieur; je l'ai laissée au manoir.
« Et on ne t'a pas donné d'ordres pour les autres?
« Puisqu'il n'y avait personne. Seulement, la demoiselle a bien recommandé de ne pas leur faire de mal.
« C'est bon, dit le Vendéen, on ira lui demander son avis... Je m'en charge, moi, des autres.
« Elle dit qu'elle viendrait elle-même demain matin les chercher avec son oncle, ajouta Fine-Oreille.
« Pardieu! elle les trouvera; nous ne mangeons pas de chair humaine. Je les lui garderai même en pièces, pour qu'ils soient plus faciles à emporter.
« Les bretons se regardèrent entre eux avec une sorte d'incertitude.
« Si pourtant le capitaine ne veut pas qu'on les tue, monsieur Strel? dit l'un d'eux en hésitant.
« Le capitaine, pour le quart-d'heure, c'est moi, mon gars, répondit rudement le Vendéen; et on fera ce que j'ordonnerai, ou l'on dirapourquoit... Mais, avant, faut savoir ce que chante ce morceau de papier trouvé sur le petit. Tiens, Fine-Oreille, lis-moi ça, toi qui sort du séminaire.
« Le jeune Breton prit le papier, et demanda un lutic (1) pour le lire.
« J'avais cru Ivon échappé; ce que je venais d'entendre me prouvait le contraire. Je fouillai du regard tous les recoins, et je l'aperçus enfin de l'autre côté de la hutte, assis à terre, immobile et la tête entre ses genoux. Dans ce moment, le jeune séminariste commençait la lecture de la dépêche dont on avait trouvé notre compagnon porteur; je prêtai l'oreille.
« C'était une longue lettre par laquelle les représentants ordonnaient aux administrateurs de la Roche-Sauveur (2) de recommencer les fouilles dans la campagne, de placer des garnisons dans toutes les paroisses qui refuseraient de livrer leurs grains ou leurs bétails à la république, et de livrer à la juste fureur des défenseurs de la patrie celles qui avaient pris les armes. « Faites marcher sur les cantons rebelles les troupes dont vous disposez, disait en terminant, la dépêche; brûlez tout ce qui se brûle, frappez tout ce qui peut être frappé, détruisez le reste, et que l'on puisse écrire sur un poteau, à l'entrée des villages révoltés: Ici il y avait un pays riche et peuplé qui méconnaît les volontés souveraines de la nation, et la nation en a fait un désert! »
« La lecture de cette lettre avait été plusieurs fois interrompue par les im-

(1) Chandelle de résine.
(2) Depuis le meurtre du citoyen Sauveur à la Roche-Bernarp, les républicains appelaient cette ville la Roche-Sauveur.

— Les journaux s'occupent de la demande des fonds secrets. Il est à remarquer que la plupart d'entre eux, même les organes les plus avancés de l'opposition reconnaissent la nécessité de cette demande.

Le *Siecle*: L'émeute, comme on s'y attendait intervient à propos pour justifier la demande d'allocation d'un fonds supplémentaire de police égal à celui qui était voté dans les années les plus périlleuses de la monarchie de juillet. Il y a dans la dernière insurrection un symptôme grave, nous l'avons reconnu; le danger qui tient à l'organisation des sociétés clandestines peut devenir très-menaçant.

Le *Courrier français*: Une sédition armée a éclaté dans les rues de Paris; la soudaineté autant que la vigueur de l'attaque annonçaient un complot, et il est dans les attributions de la police de prévenir ou de déjouer les conspirations. Si donc les 12 cent mille francs que l'on demande à la Chambre devaient nous épargner la répétition des scènes déplorables qui ont troublé la paix de la capitale dans les journées du 12 et du 13 mai, nous conseillions d'ouvrir la main et de donner sans marchander.

Les lignes suivantes que nous empruntons au *Temps*, en faisant ressortir le danger de la situation, justifient pleinement la demande d'allocation présentée par M. le ministre de l'intérieur. A mesure que les renseignements sur les circonstances de la dernière émeute, parviennent à l'autorité, deux sortes de craintes vont en augmentant. On est de plus en plus effrayé de l'audace sans exemple et de l'acharnement sans mesure que montrent les insurgés; ni le sentiment de la défaite, ni les douleurs des blessures, presque toutes fort graves, ne font rien sur ces âmes si énergiquement trempées. Tous ceux qui sont morts ont repoussé les secours de la religion, et paraissent ne voir dans les prêtres qui cherchent à les assister, que des agents officieux qui voudraient leur arracher des aveux et des dénonciations. On est de plus en plus convaincu que ces associations ont des racines étendues et qu'il ne faudrait qu'une tentative un peu prolongée pour qu'elles trouvassent de nombreux complices.

Le *Commerce* donne des éloges à M. Dufaure pour les divers projets de loi qu'il a présentés.

M. le ministre des travaux publics a succédé à la tribune à M. le ministre de l'intérieur. Il a présenté divers projets de lois pour l'amélioration de nos routes et de nos ports. Ces améliorations sont bonnes et utiles; nous les approuvons en elles-mêmes; mais les fonds qu'on demande seront-ils employés avec plus de discernement que les 120 millions scandaleusement gaspillés, il y a quelques années en prétendus travaux publics? Certainement on ne peut pas refuser au système actuel une tendance décidée à construire, louable quand elle est intelligente; mais il semble en même temps avoir pris à tâche la solution de ce problème: produire autant que possible de grandes dépenses et de petits résultats. Espérons que nous n'aurons qu'à louer le discernement et l'économie avec lesquels seront employés les crédits nécessaires à des travaux aussi pressants, aussi productifs que ceux destinés à nos ports de mer.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 10 mai.

L'organe officiel du gouvernement nous annonce la composition d'un cabinet, qui n'est pas cependant encore définitivement constitué. Voici la liste des membres de la nouvelle administration: Présidence du conseil et affaires étrangères, M. Perez Castro; guerre, Alaix; finances, M. Ferraz; justice, M. Arrazola; marine, M. le général Vigodet. Le général Alaix doit se charger de ce dernier portefeuille jusqu'à l'arrivée du titulaire, et l'intérieur reste confié d'intérim au ministre de Grâce et Justice, qui n'a pas pu déterminer M. Hompanera de Cos, son ami, à conserver son portefeuille.

Il résulte de cette combinaison, que trois ministres seulement sont dans l'exercice de leurs fonctions. Les autres départements se trouvent confiés à des administrateurs provisoires. Le cabinet, constitué de cette manière, ne présente aucune chance de stabilité. Il paraît certain que M. Ferraz refuse décidément le portefeuille des finances. Il a fallu un ordre royal pour le déterminer à s'en charger provisoirement pendant quelques jours. Il se fonde sur l'état précaire de sa santé pour décliner l'honneur que la reine veut lui faire. Quant au ministre de l'intérieur, on n'a pas pu trouver de titulaire. Il avait été offert, dit-on, à M. Bapista y Puche, député de la majorité qui a refusé.

Les noms qui se sont répétés dans les salons politiques, comme

précisions des royalistes; mais, lorsqu'elle fut achevée, il n'y eut qu'un cri d'indignation et de rage.

— Qu'ils viennent les *patavals*, s'écrièrent toutes les voix ensemble, nous avons de la poudre et des balles dans les paroisses; qu'ils viennent nous les recevrons.

— Soyez donc calmes, mes agneaux, dit le vendéen en ricanant, ils viendront assez tôt. Maintenant qu'il ne reste plus dans notre pays que des maisons brûlées, des champs en friche et des puits qui puent la mort, il faut bien que les *bleus* arrivent ici: chacun son tour. Vous verrez bientôt les grenadiers de Mayence porter les oreilles de vos femmes en chapelets, et les têtes de vos enfants au bout de leurs bayonnettes. Tous ceux que vous ne tuerez pas tueront quelqu'un des vôtres, d'abord parce que, quand un *bleu* et un *blanc* se rencontrent, voyez-vous, c'est comme le loup et le chien, il faut qu'il y en ait un d'étriqué!

— Eh bien! nous les étranglerons, s'écrièrent les Bretons.

— A la bonne heure, vous pouvez même commencer dès aujourd'hui.

Tous les yeux tournèrent du côté d'Ivon.

— Au fait, dit un paysan, c'est lui qui portait l'ordre de nous faire égorger tous.

— Laissez-moi lui mettre une balle dans l'estomac! s'écria un second en soulevant son fusil.

M. Stord l'arrêta.

— La poudre est rare, garçon, dit-il tranquillement, garde la tienne pour une meilleure occasion.

— Qu'on le tue alors à coups de pierres comme un chien, reprit le paysan.

— C'est une idée, répondit Stord nonchalamment.

— Il faut le pendre au chêne du carrefour, dit un autre.

— Lui couper la tête.

— Lui crever les yeux.

— L'étriquer viv.

Toutes ces propositions étaient faites presque en même temps; le Vendéen les écoutait avec un sourire capable.

— Vous êtes des enfants, dit-il enfin; c'est moi qui me charge du *bleu*.

Un frisson d'horreur me parcourut: je savais à quelles terribles tortures les *brigands* soumettaient leurs prisonniers, et je voyais dans tous les yeux une férocité sinistre. La colère des royalistes avait crû avec leurs menaces, la cruauté avait passé de leur langage dans leurs intentions, et, en cherchant un genre de supplice, la soif du sang leur était venue.

Ils entourèrent le Vendéen qui chargeait tranquillement sa pipe.

— Qu'allez-vous faire du *patavai*, monsieur Stord? demanda le plus hardi.

Le chef regarda autour de lui.

— Voyons, dit-il, êtes-vous en goût de rire? Si vous voulez, je le ferai danser pieds nus sur des tisons, ou bien je lui emprunterai ses deux oreilles pour les lui faire manger à souper.

— Oui, oui, s'écrièrent quelques-uns avec un rire farouche.

— Mais ça ne le tuera pas, dit celui qui avait voulu lui tirer un coup de fusil.

devant figurer sur la liste des membres d'un cabinet définitif, sont, dit-on, pour les finances, MM. Blanco, Rubiano et Simeone; ce dernier, surtout, paraît devoir être appelé. Pour l'intérieur, MM. d'Entrena et Armandariz.

Bayonne, 15 mai.

On a reçu au quartier-général de Durango des dépêches du général Maroto en date du 11 au soir. Ce jour-là Espartero est parvenu en redoublant d'efforts à déloger de leurs positions les bataillons de la division du général Simon Latourée et à investir le fort, auquel il a fait immédiatement donner deux assauts successifs. Le combat a été tellement acharné que les fossés ont été comblés par les cadavres. Les pertes ont été considérables de part et d'autre. — On assure qu'Espartero est entré en possession du fort par capitulation dans la journée du 12. — La ligne d'Estella a été attaquée le 11 et le 12 par les forces christines sous les ordres de Diego Léon et défendues par les carlistes ayant à leur tête le général Elio. Une lettre d'Estella en date du 12, porte: « Nous sommes depuis trois jours au milieu des alertes par suite de la présence en face de nous de onze mille christinos, 8 escadrons et 2 batteries d'artillerie. »

Hier, une affaire très-chaude a eu lieu dans les environs d'Arzonis et dans le village même. L'ennemi a été deux fois repoussé à la bayonnette. Il s'est avancé ensuite jusqu'à Lucain, Urbiola et Barbarain; mais il a été forcé de se retirer sur Arzonis après avoir essuyé une perte considérable. Cette nuit l'ennemi a essayé de s'emparer de la hauteur de Monte-Jura qui domine Estella. Cette tentative a été sans succès. Les volontaires carlistes ont repoussé l'ennemi à la bayonnette. Les choses en étaient là le douze au matin. On dit, mais cette nouvelle mérite confirmation, que Diego Léon a été battu à la suite de cette journée.

On mande du quartier-général que les habitants de la côte ont repoussé hier une colonne de 500 ennemis, qui, sortis par mer de St-Sébastien, étaient venus débarquer à cinq heures et demie du matin entre Lequeitio et Ondarroa dans la vue sans doute de délivrer les prisonniers du dépôt de Marquina. Arrêtés sur la hauteur d'Artequa par quelques paysans et repoussés sur Ondarroa, ils se sont rembarqués à dix heures, après avoir commis toute sorte d'excès.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 20 mai.

Hier, à 11 heures du matin, le conseil des ministres s'est assemblé au ministère des affaires étrangères. Il a été réuni plusieurs heures.

— La commission, pour procéder à l'exécution des dispositions financières du traité de paix, s'est encore réunie hier au ministère des finances.

— Dimanche LL. MM. le roi et la reine ont assisté au concert, donné au Parc, au bénéfice des victimes de l'explosion de la houillère de l'Horloz, et des incendiés de Stockheim. LL. MM. et LL. AA., le prince et la princesse de Linanges, neveu et nièce du roi, arrivés de Laeken en voiture, à une heure et demie, sont descendues à la grille en face du Palais de la Nation, et ont été prendre place dans un petit pavillon élevé à côté du kiosque. Le roi conduisait Mme la princesse de Linanges, et le prince de Linanges, en uniforme, que nous croyons être celui des chevaux légers saxons, donnait le bras à la reine, vêtue entièrement de blanc. LL. MM. accompagnées de M. le grand maréchal, de M. le général d'Hooghsvorts, le général d'Hane et de MMmes. d'Hooghsvorts et Vilain XIII, ont été reçues à la grille du Parc, par M. l'échevin Van Volxem en costume, et plusieurs membres du conseil communal.

Aussitôt après l'arrivée de LL. MM. le concert a commencé. Il y avait beaucoup de monde dans le Parc, mais les dames étaient en grande majorité. Elles y étaient venues la plupart en grande toilette.

Le produit net du concert s'est élevé à 5,011 fr. 50 c.; mais ce chiffre n'exprime qu'approximativement le nombre des spectateurs, car plusieurs personnes ont dépassé de beaucoup le minimum de 50 centimes, prix d'entrée. Nous avons vu donner aux receveurs des pièces de cinq francs et de cinq florins.

Le concert était terminé à deux heures et demie. LL. MM., qui avaient été vivement applaudies à leur arrivée, ont recueilli à leur sortie les témoignages d'affection et de respect les plus empressés, au moment où elles traversaient la foule pour regagner leurs voitures.

— Nous avons visité hier le salon de l'exposition semestrielle de la Société de l'Institut des Beaux-Arts. Les productions de nos artistes sont en général cette fois plus faibles et moins

— De la patience donc, répondit Stord, faut jamais se presser!... Est-ce que tu ne veux pas qu'il se sente mourir, le citoyen? Nous commencerons par en tirer de l'agrément... et quand il sera fatigué, nous le clouerons à la porte de la baraque en manière de chauve-souris, avec la lettre des représentants cousue sur la poitrine... Ça vous va-t-il, mes gars?

— Oui, oui!

— Eh bien! voyons, avez-vous quelques bouts de corde, quelques clous?

— Pas ici, répondit-on, mais à la ferme.

— Où cela?

— Chez Solian, à la hêtrière du fourré; nous allons en chercher.

— Je vais avec vous, dit Stord; je choisirai moi-même, et je verrai en passant ce que font les gars qui surveillent la route; mais surtout du silence.

Les royalistes prirent leurs fusils et sortirent. Fine-Oreille resta seul près du feu avec six ou huit paysans qui ne parlaient que breton et avaient pris peu de part à tout ce qui venait d'avoir lieu.

Je me soulevai alors pour apercevoir Ivon, qui m'avait été caché pendant toute cette scène; il était à la même place et dans la même posture. Cependant, quand le bruit des pas de Stord et de ses compagnons eut cessé, il releva lentement la tête. Son visage était pâle, ses yeux ouverts; mais une suprême expression de courage y lutait avec l'effroi. Il regarda quelques instants autour de lui, comme s'il eût cherché à recueillir ses esprits, et à s'assurer qu'il n'y avait aucune chance de salut; puis sa vue s'arrêta sur le groupe de royalistes qui se trouvaient près du foyer; insensiblement, il me sembla que ses regards s'animaient, il se redressa sur son séant, et donnant à sa voix une expression de calme qui me saisit:

— Bonjour à Guillaume Salau, dit-il.

Tous se détournèrent brusquement avec une exclamation de surprise.

— Ce fils de prêtre sait ton nom? dit à Fine-Oreille un des paysans.

— Et le tien aussi, Claude Menéz, reprit Ivon; et le vôtre, Jean Guider, Pierre Leguern, Louis Leduc.

Ils se levèrent tous.

— Il nous connaît, s'écrièrent-ils, qui es-tu donc?

— Un homme de votre paroisse.

Ils s'étaient approchés.

— Au fait, j'ai idée d'un chétien qui avait cette figure-là, dit Fine-Oreille.

— C'est-il pas le petit Ivon Guesno? demanda Louis Leduc en hésitant.

— Juste! s'écrièrent les autres, c'est le petit Ivon, celui qui jouait la tragédie avec nous à Vannes.

Il y eut un moment de surprise et d'embarras pour tous; il était évident que leur hostilité actuelle arrêtaient un épanchement et gênait d'heureux souvenirs.

— Et pourquoi l'es-tu mis avec les *bleus* contre nous? demanda brusquement Fine-Oreille.

— Un pauvre gars comme moi ne choisit pas sa place, répondit Ivon; il est où Dieu le met.

— Si tu étais arrivé à la Roche-Bernard, nous aurions tous été massacrés dans les villages.

— Ce n'est pas moi qui aurais donné l'ordre.

nombreuses; on ne compte que 85 tableaux, parmi lesquels il y en a une douzaine de mérite. Au nombre de ceux-ci, nous avons particulièrement distingué un tableau de genre de M. De-coene, un autre de M. Ange François, deux jolis petits tableaux de M. Donny, dont l'un est un effet de jour et l'autre un remarquable effet de lune; il y a deux charmants paysages de M. Van Marke et Perloo, ainsi qu'un intérieur d'église de M. Genisson et une vue de ville de notre excellent M. Bossuet; nous avons aussi remarqué deux hivers bien rendus de M. Louis Vertvée.

Nous regrettons de n'avoir rien rencontré de MM. Dekeyser, Verboeckhoven, Navez, Paellinck, Van Brée et tant d'autres de nos excellents peintres.

(Commerce.)

— Au moment où l'on vient d'instituer une commission chargée de préparer les éléments de la liquidation qu'aura à débattre les commissaires qui seront envoyés à Utrecht, nous croyons devoir engager les personnes qui pensent avoir quelques réclamations à élever à charge du gouvernement hollandais, pour quelque nature de dette que ce soit, à adresser leurs titres au gouvernement pour qu'il puisse les faire valoir. (Indép.)

La chambre des représentants s'est occupée aujourd'hui de la discussion du projet de loi relatif à la circonscription judiciaire du Luxembourg; malgré les efforts du ministre, qui avait demandé trois arrondissements, le système de la section centrale a prévalu, et il a été décidé que la province du Luxembourg serait divisée en deux arrondissements; le choix des chefs-lieux est laissé au gouvernement.

Plusieurs dispositions additionnelles, proposées par M. de Behr, ont été adoptées: elles ont rapport aux listes des jurés pour le service de la cour d'assises. La première permet de choisir les citoyens qui devront compléter la liste des jurés, dans la liste générale dressée par la députation; la seconde stipule que ceux qui auront fait partie du jury n'auront le droit d'être dispensés que pour les quatre sessions suivantes; la troisième enfin porte que les nouvelles listes pour le service de la cour d'assises seront dressées par la députation et réduites, conformément à la loi, dans les délais déterminés par le gouvernement.

La chambre a décidé qu'elle discuterait au moment du second vote deux autres dispositions additionnelles; la première portant que les juges siégeant en cour d'assises pourront être pris indistinctement parmi les membres des tribunaux, y compris les juges suppléants, a été proposée par monsieur de Behr; la seconde, proposée par monsieur Verhaegen, a pour objet de faire porter devant les tribunaux à établir, les causes pendantes actuellement devant les tribunaux qui seront supprimés.

Au commencement de la séance, M. le ministre des travaux publics a présenté un projet de loi tendant à ouvrir à son département trois crédits s'élevant ensemble à fr. 585,802-47 pour travaux à exécuter aux canaux de Gand à Terneuzen, et de Bruxelles à Charleroy, et pour le paiement de l'indemnité aux anciens concessionnaires de ce dernier canal, conformément à la convention passée avec eux.

— La section centrale du projet de loi portant des modifications à la loi électorale, en ce qui concerne les provinces de Limbourg et de Luxembourg, a adopté en son entier le projet du gouvernement.

— La section centrale, chargée de l'examen du projet sur les officiers étrangers, a terminé son travail. Après de longues délibérations et après avoir entendu M. le ministre de la guerre, la section centrale s'est unanimement arrêtée à proposer de proroger pour deux ans la loi du 22 septembre 1851.

Voici quel est officiellement le nombre d'officiers étrangers au service belge: 23 officiers français; 13 polonais; 1 saxon. Total 37.

Bruxelles, le 21 mai. — (5 heures). — Sans être observateurs scrupuleux des doubles fêtes, inscrites au calendrier, les spéculateurs et habitués de la bourse se plaisent à chomer les jours consacrés par l'église, lors que surtout ils y sont conviés par le beau temps. Peu de monde et point d'affaires. Un seul fait a occupé l'attention des curieux; c'est l'arrivée d'une estafette, que l'on disait venir de Paris, et, de toute nécessité, on devait supposer la réception de nouvelles importantes. Pas du tout, nous oserions le garantir, ce courrier extraordinaire, a simplement été expédié pour réparer une faute de l'administration des postes de Paris, qui, au lieu d'envoyer une lettre pour l'illustre voyageur qui s'y trouve momentanément, l'avait comprise dans le paquet de Valenciennes. L'estafette venait de cette dernière ville et ne portait pas autre chose que la lettre mal dirigée.

Fonds de l'Etat: dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4. 3 p. c. 101 5/8 A. 4 p. c. 92 5/8 A. 5 p. c. 72 A 72 1/8 P. Société Générale titres en nom fr. 775 A. certificats au porteur émission de Paris 1845; Société de Mutualité 1000 (100) et P; Banque de Belgique 800 (80) A; Actions-Réunies 640 (64) P. Canal

— Non, mais tu le portais.

— Mon cheval nous portait tous deux, et vous ne vous êtes pas mis en colère contre lui.

Les paysans ne répondirent rien; il y eut une pause pendant laquelle Fine-Oreille se rapprocha du feu.

— Tu as et le matheur de ne pas prendre un autre chemin, reprit-il enfin, en affectant un ton d'indifférence; M. Stord a le cœur enragé contre les *bleus*, et il ne leur fera pas grâce.

— Je ne savais pas que c'étaient les gens du haut pays qui étaient les maîtres ici maintenant, dit Ivon.

— Le Vendéen n'est pas notre maître, répliqua vivement Fine-Oreille.

— Il n'attend pourtant les ordres de personne.

Les Bretons se regardèrent de nouveau et se grattèrent la tête en signe d'indécision. Ivon venait de toucher à deux sentiments qui dormaient au cœur de tous, la haine nationale pour les hommes d'outre Loire et la jalousie contre tout chef étranger.

Ce n'était point, en effet, sans impatience qu'ils avaient vu Stord occuper, dès son arrivée, la seconde place dans la bande du chevalier de la Honoterie; et les comparaisons ironiques que faisait perpétuellement le Vendéen entre les brillants combats du *Bocage* et la guerre de broussailles des royalistes bretons n'avaient point contribué à lui ramener les esprits. Je pus en juger par l'entretien qui s'établit à voix basse, tout près de moi, entre Jean Guider, Jacques Leguern et Fine-Oreille. Ivon ne pouvait l'entendre mais il le devina sans doute, car après un assez court silence il interpella de nouveau Salau.

— Que veux-tu? demanda celui-ci brusquement.

— Je veux te faire une recommandation d'agonissant, dit le jeune homme. Fine-Oreille s'approcha.

— Puisque c'est l'homme du haut pays qui commande, ajouta Ivon, je sais qu'il n'y a pas de pitié à attendre, il sera trop content de voir quelle couleur a le sang d'un Breton, mais toi Guillaume, qui as fait la première communion avec moi, tu ne peux pas refuser la demande d'un chrétien.

— Parle, dit Salau.

— J'ai ma tante à Locminé, c'est une vieille femme à qui j'ai été donné par le curé sur le tombeau de ma mère (1), et avec laquelle je ne me suis jamais rappelé que j'étais un pauvre mineur... Tu connais Guillaume; car, aux vacances, elles nous laissent manger ensemble les *blosses* de son courtail.

— Je la connais, répéta Fine-Oreille.

— Eh bien! elle est misérable, à présent que les *bleus* ont ravagé son héritage et vidé ses luches. Je partageais mon pain avec elle et avec un prêtre qu'elle cache. Quand ils ne me verront plus venir, ils pourront croire que je les abandonne; et ce serait un grand crève-cœur pour moi. Promets-moi d'aller les trouver; et de leur dire le malheur qui m'est arrivé.

— J'irai, répondit Fine-Oreille ému.

— Que Dieu te récompense pour ce service! Surtout ne dis pas à la

(1) Les curés donnent ainsi les orphelins à des femmes de leur choix, qui deviennent dès lors leurs mères d'adoption. Voyez les derniers bretons.

LIÈGE, LE 21 MAI.

Rien n'était autrefois plus rare chez nous que les publications scientifiques qui avaient pour objet de vulgariser quelque découverte importante. Notre pays a renfermé cependant, à toutes les époques, des savants distingués, dans les différentes branches des connaissances humaines; mais soit qu'ils fussent retenus par la difficulté d'écrire convenablement la langue française, soit que leurs travaux pratiques ne leur permissent point de se livrer à des travaux de cabinet, soit pour tout autre motif, ils eurent rarement l'occasion de se faire connaître à l'étranger par des écrits ou des ouvrages de nature à leur créer une réputation méritée. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Grâce à l'esprit de spécialité qui s'est introduit dans la science, et qui permet d'étudier à fond les diverses parties dont elle se compose, ainsi qu'à la diffusion de la langue française qui est aujourd'hui cultivée avec succès en Belgique, nos jeunes savants commencent à se signaler par des publications dignes de fixer l'attention publique.

Pour ne parler que des sciences médicales et chirurgicales, nous citerons les différents brochures qui ont paru, dans le temps, sur le choléra et l'ophtalmie, et qui ont révélé, chez la plupart des savants belges qui se sont occupés de ces matières, un esprit d'observation et d'analyse très-remarquable. MM. Falon, Baud, Seutin, et quelques autres hommes de talent, ont rendu de services réels à l'humanité, par la publication de découvertes utiles. Notre province n'est pas restée en arrière du mouvement. Deux praticiens, jeunes encore, mais dont l'habileté est constatée par de nombreux succès, sont entrés à leur tour dans la carrière, et leurs œuvres, riches de faits et d'observations, promettent des travaux plus féconds encore en utiles résultats.

Tout récemment encore, M. Delavacherie, professeur de clinique chirurgicale à notre université, a publié un opuscule qui a produit une vive sensation dans le monde savant. Son ouvrage a pour titre : *De la compression contre les tumeurs blanches des parties dures*. La nature de ces affections et leur traitement thérapeutique ont constamment été l'objet de discussions très-vives. Jusqu'à présent on n'est pas encore parvenu malgré les recherches de savants très-distingués, à assigner à ces maladies leur véritable caractère et à trouver une médication qui pût leur être appliquée, en toute circonstance, avec un égal succès. M. Delavacherie a donc cru rendre un éminent service à la science en dirigeant ses investigations de ce côté, et les nombreuses cures qu'il a obtenues, par la compression, l'ont engagé à publier sur cette matière, ses propres observations, confirmées par un assez grand nombre de faits qui sont exposés dans son travail avec une lucidité parfaite et sans le moindre charlatanisme. Aussi recommandons-nous son travail, non seulement aux chirurgiens, et aux hommes du monde qui aiment à se tenir au courant des progrès de la science, mais encore à tous ceux, qui, dans l'intérêt de leur santé, ou de celle de leurs parents ou amis, éprouvent le désir de connaître par quels moyens on arrive à la guérison des affections graves dont M. Delavacherie s'occupe dans son livre.

Un autre jeune chirurgien de cette ville, déjà connu par un ouvrage très-estimé sur les amputations, dans la contiguïté des membres, et par un beau travail sur l'anatomie du cheval, M. Philips, vient de publier une brochure sur l'autoplastie, après l'amputation des cancrs. Il y expose les succès qu'il a obtenus, par cette nouvelle méthode, dans le traitement d'une maladie qui a défie jusqu'à présent l'emploi de tous les moyens de l'art, et il engage vivement ses confrères à continuer des expériences qui lui ont valu des cures presque miraculeuses. Ce que nous avons dit du travail de M. Delavacherie, nous le répétons pour le travail de M. Philips. Il est écrit avec une clarté parfaite, principal mérite littéraire de ces sortes d'ouvrages, et renferme des observations et des faits intéressants pour tous, et dont la connaissance ne saurait être trop répandue.

M. Schmit, dessinateur à notre université, s'occupe en ce moment de la publication d'un travail qui sera accueilli avec beaucoup d'intérêt. C'est un plan de la grotte de Tilly accompagné de quelques planches représentant les vues des principa-

les salles de la grotte. Nous avons eu sous les yeux deux de ces vues. L'une représente la salle des Harpes et l'autre la salle des Draperies. Grâce à la distribution judicieuse des ombres et des lumières, ce qui était le point le plus difficile, M. Schmit est parvenu à rendre très-bien les effets fantastiques de la grotte. Les planches seront accompagnées d'un texte explicatif et lithographiées par M. Dewasme de Bruxelles. La levée du plan seul de la grotte a coûté trois mois de travail à M. Schmit. Le public lui en tiendra compte et nous sommes persuadés que son œuvre trouvera un débit assuré.

Le projet des statuts d'une Caisse Commune de Prévoyance en faveur des ouvriers mineurs, vient d'être adopté à l'unanimité des voix de 26 Sociétés Charbonnières, représentées dans l'assemblée générale, qui a eu lieu aujourd'hui à l'hôtel du gouvernement provincial.

On nous rapporte que les actions du Casino du Beau-Mur étant actuellement recherchées, il est question de ne plus admettre comme sociétaires que les porteurs d'actions.

Il y aura prochainement une revue générale de la garde civique liégeoise. On la dit fixée au dimanche 2 juin.

Les 3^e et 4^e légions sont convoquées pour dimanche 26 du courant. Les inspections continuent à avoir lieu.

Tout le monde a entendu parler de la collection d'*Epnagoneum* de M. Dozin; on ne pouvait, en quelque sorte, cultiver cette plante avec de plus heureux résultats que ceux obtenus jusqu'à ce jour par cet habile horticulteur. Cependant sa collection offre, cette année encore, de nouvelles variétés, remarquables par la grandeur et la quantité infinie des nuances qui les distinguent. Aussi beaucoup d'amateurs se plaisent-ils à témoigner leur reconnaissance à M. Dozin par une assiduité continuelle.

En apprenant la décision relative au péage de l'Escaut, samedi soir, le commerce d'Anvers a fait donner des sérénades aux députés de notre ville, ainsi qu'à M. Lielts et à M. Cateaux-Wattel président de la chambre de commerce.

On écrit du Bas-Rhin, le 10 mai :

« D'après des rapports dignes de foi, une troisième partie de la réserve de guerre restera près de leurs corps respectifs jusqu'à ce que la prise de possession des territoires du Luxembourg et du Limbourg, qui ont été cédés à la Hollande, auront été effectués par elle. On nous assure que dans l'artillerie, il n'a pas encore été accordé des congés. »

Le *Moniteur* publie le mouvement des voyageurs et le montant des recettes du chemin de fer, pendant les mois de mars et d'avril derniers. En voici les résultats : mars, total général des voyageurs 108,315, ayant produit 202,004 fr. 72, se répartissant ainsi : diligences 14,002, fr. 54,594 75; char-à-bancs 34,085, fr. 68,465 50; waggons 60,229, fr. 78,946 55; le transport des bagages a produit fr. 9,562 61, celui des marchandises fr. 6,277 50, ensemble des recettes 217,844 85.

Avril 156,466 voyageurs recettes fr. 258,469 24 : diligences 18,025, fr. 71,584 50; char-à-bancs 43,066, fr. 88,447 52; waggons 75,375, fr. 98,637 42; bagages fr. 9,899, marchandises 15,097, ensemble fr. 281,465 24.

Route de Huy à Tirlémont. — Recouvrement du subside voté par les états de la province de Liège en 1825.

Un arrêté du 15 mai : Revu notre arrêté du 6 septembre 1856, approuvant une convention par laquelle les actionnaires de la route de Huy vers Tirlémont cèdent, aux conditions y stipulées, cette route à l'état;

Considérant que, par l'une de ces conditions, les concessionnaires abandonnent au gouvernement le subside d'environ 340,000 francs, voté par la province de Liège, en faveur de cette route;

Considérant que sur ce subside, payable par annuités depuis 1850, il y a actuellement disponible une somme de 61,768 fr. 28 c. qui se trouve dans la caisse de la province;

Considérant qu'il importe d'opérer le recouvrement de cette somme, et de régulariser également le recouvrement du restant du subside au fur et à mesure que chaque annuité deviendra disponible, le tout conformément à l'art. 5 de la loi du 10 mars 1858; Dispose :

Art. 1^{er}. La somme de soixante et un mille sept cent soixante-huit francs vingt-huit centimes (fr. 61,768-28), actuellement disponible dans la caisse de la province de Liège, sur le subside voté par les états provinciaux en 1825, en faveur de la

route de Huy vers Tirlémont, sera recouvrée et employée conformément aux dispositions de l'art. 5 de la loi du 10 mars 1858.

Art. 2. La partie non encore disponible du même subside sera recouvrée et employée conformément aux mêmes dispositions, au fur et à mesure que les annuités, au moyen desquelles son parfait paiement doit s'effectuer, deviendront disponibles.

CHEMIN DE FER. — Section de Namur à Mornimont.

Le ministre des travaux publics fait connaître que le mercredi, 12 juin 1859, à onze du matin, il sera procédé, au local du gouvernement provincial, rue du Chêne, à Bruxelles, à l'adjudication publique des travaux de construction de quatre ponts sur la Sambre et d'un viaduc sous le chemin de Timploux à Floreffe, ainsi que des terrassements des lacunes de la section de Namur à Mornimont, et des dérivations à faire sur la Sambre.

THEATRE.

LA NORMA. — M^{lle} HEINEFETTER.

Ainsi que nous le fisions remarquer cet hiver, en parlant des soirées du conservatoire, la réaction tentée en France depuis quelques années, en faveur de la musique sérieuse, s'opère très-visiblement chaque jour. La musique dite légère, n'est plus aussi goûtée; il ne se donne plus guère de concert aujourd'hui, dont le programme ne contienne les noms de Mozart, de Beethoven, de Cherubini et des grands maîtres d'Italie.

La soirée d'hier nous a confirmé dans cette opinion. En effet, malgré une température très-chaude, malgré le beau temps qui appelait à la campagne, la salle était comble pour entendre *la Norma*, cette belle œuvre de Bellini. Il est vrai qu'on lisait aussi sur l'affiche le nom de M^{lle} Heinefetter, de la grande cantatrice qui nous avait laissés si beaux souvenirs l'année dernière. Dès son apparition sur la scène, une triple salve d'applaudissements l'accueillit et les bravos n'ont pas cessé pendant toute la soirée. Mais aussi elle s'est vraiment surpassée: elle a dit le beau rôle de *Norma* avec cette âme, cette énergie que vous lui connaissez, jamais elle n'y avait montré autant de pureté, de finesse. Il eût été impossible de rester froid au jeu si expressif, si plein d'énergie dramatique de cette grande artiste; ses poses, ses gestes ont une noblesse et une grandeur admirable: sans comprendre l'allemand, on peut saisir la pensée de M^{lle} Heinefetter; il existe peu de physionomies aussi expressives; que la sienne; des yeux aussi vivants, aussi pénétrants que les siens. Aussi, à la chute du rideau, la cantatrice a-t-elle été rappelée à grands cris.

M. Kreuzer, le 1^{er} ténor a une fort belle voix, mais il manque de méthode, il ne sait pas respirer, ce qui fait qu'il se fatigue beaucoup en chantant. M^{lle} Fischer, la 2^e chanteuse, ne vaut pas M^{lle} Gned. Attendons, du reste une seconde audition pour les juger.

M. Koehert, directeur et 1^{er} basse-taille, a toujours conservé sa belle voix. Le bruit courait hier que M^{lle} Heinefetter avait consenti à chanter au concert d'aujourd'hui par M. Renaud; s'il en est ainsi, nous devons admirer en elle une qualité de plus, la bienfaisance.

Les artistes allemands ne veulent pas perdre de temps; ils doivent nous donner mercredi *Romeo et Juliette* et jeudi, le fameux *Don Juan* de Mozart. Nous croyons que les amateurs feront bien d'assurer d'avance leur place.

Nous ne saurions trop engager les pères de famille qui veulent donner à leurs enfants une éducation chrétienne et en même temps une instruction solide, à visiter l'institution dirigée par M. Dufour, rue Plumet, 53-55, ancien hôtel du duc d'Aumont, à Paris.

La religion unique base d'une bonne éducation, y est l'objet d'un enseignement approfondi et l'on s'efforce d'en faire goûter aux élèves la morale et la pratique; des ecclésiastiques distingués veulent bien accorder au directeur leur coopération. Cette institution se recommande également par les succès que ses élèves ont obtenus l'an dernier; l'enseignement embrasse les études latines ordinaires et la préparation aux écoles du gouvernement, des professeurs agrégés de l'université y sont attachés tant pour les lettres que pour les sciences; des cours particuliers sont établis pour les jeunes gens qui ne se livrent pas à l'étude des langues anciennes; ils ont pour objet les langues vivantes, les mathématiques, les éléments de physique, de chimie, d'histoire naturelle, la tenue des livres, etc., etc.

On reçoit les enfants dès l'âge de 7 ans; les petits sont absolument séparés des grands; les élèves ne sortent jamais seuls.

Pour plus amples renseignements, on est prié de demander un prospectus au directeur.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Mercredi 22 mai, la troupe d'opéra allemande sous la direction de M. Koehert donnera une première représentation de ROMEO et JULIETTE, grand opéra lyrique, à grand spectacle, en 4 actes, par V. Bellini le compositeur de LA NORMA.

M^{lle} Sabine Heinefetter remplira le rôle de Roméo. On commencera à sept heures.

Jeudi 23 mai, DON JUAN ou le FESTIN DE PIERRE, grand opéra romain; tique en deux actes, par W. A. Mozart.

M^{lle} Mademoiselle Eschborn, première chanteuse du théâtre grand ducal de Mannheim, remplira le rôle de Donna Anna.

M. Bragin, premier bariton de la troupe allemande à Strasbourg, remplira le rôle de Don Juan.

— C'est un bleu, dit Salaun avec hésitation.

— C'est un Breton, répliquai-je, et qui a sauvé plusieurs des vôtres. Sans lui je n'aurais pu faire sortir de Rennes M^{lle} de la Hunoterie; il n'y a jamais eu de trahison dans son cœur, ni de sang sur ses mains; faites pour lui comme il a fait pour les autres.

— C'est M. le chevalier qui commande, et nous ne sommes point les maîtres de sauver les prisonniers sous son ordre.

— Pourquoi alors le Vendéen est-il maître de les tuer? dit Ivon.

— En effet, repris-je, si M. de la Hunoterie est le seul qui ait droit de sauver, il est aussi le seul qui ait droit de punir. Vous avez entendu sa réclamation; elle-même recommander qu'on ne nous fit aucun mal; en nous laissant assassiner, vous vous exposez à ses reproches. Vous devez au moins exiger qu'on attende ses ordres.

Les Bretons parurent ébranlés.

— M. Storel ne voudra pas, dit Leguern.

— Je pourrais voir si monsieur le chevalier est revenu au manoir, reprit Fine-Oreille; mais les autres vont arriver, et tout serait fini avant mon retour. Comment faire?

— Emmène-nous avec toi, dit Ivon.

— C'est juste, s'écrièrent les paysans. Monsieur le chevalier fera, comme ça, à son désir. Mais vite alors, car le Vendéen va revenir?

— Ils prirent leurs fusils, et nous firent marcher au milieu d'eux. Nous entrâmes dans le fourré, et la hutte disparut bientôt derrière nous.

— Maintenant nous sommes sauvés, dis-je tout bas à Ivon.

— Pas encore, répondit-il.

Il s'était arrêté en écoutant.

— Marche donc, dit Menéz.

— Silence! murmura la jeune paysan.

Nous prêtâmes l'oreille, et un bruit de pas se fit entendre distinctement.

— Ce sont les autres qui viennent de la ferme, dit Salaun. Ils ont pris le sentier vert, nous sommes sûrs d'être vus.

— Ils passent donc près de nous?

— De l'autre côté du buisson.

En effet, nous pûmes bientôt distinguer les paroles. Nos guides s'étaient arrêtés, mais le plus léger mouvement pouvait nous trahir; mon cœur battait avec violence. Les pas et les voix approchaient toujours; enfin nous aperçûmes distinctement Storel et ses compagnons à travers les buissons dépeuplés, nous sentimes l'agitation des branches froissées par leurs mouvements... Ils passèrent sans nous apercevoir...

Nous reprîmes notre route d'un pas rapide, traversant le fourré dans sa largeur, et nous arrivâmes au manoir.

M. de la Hunoterie venait par bonheur d'y arriver. Au premier mot d'explication, il nous rassura; ma jeune compagne de voyage entra presque au même instant, et acheva de tout raconter au chevalier, qui, après m'avoir fait des excuses sur ce qu'il appelait un *malentendu*, et m'avoir remercié assez légèrement du service rendu à sa nièce, m'engagea à accepter son hospitalité jusqu'au matin. Le reste de la nuit se passa sans nouvelle aventure, et je repartis le lendemain avec Ivon pour la Roche-Sauveur; où nous arrivâmes enfin sains et saufs.

(La suite à un n^o prochain.)

« Seigneur Dieu, qui a créé les étoiles, mon heure est arrivée, je crois. O vierge Marie, je t'en conjure, délivre-moi de langoues et de tourments! »

Menéz répondit : « Moi, Dieu le père, j'ordonne à toi, mort froide, de descendre sur la terre sans retard; amène-moi Nona, qui a gardé ma loi, pour qu'elle soit délivrée de toute douleur, ainsi qu'elle le mérite. »

Et Ivon reprit :

« Hélas! ô mon Dieu! il faut souffrir et puis mourir! Il est temps de laisser la terre, et ses tromperies, et ses douleurs, et ses agitations. Le temps est fini pour moi; prenons soin de l'avenir! Je vous prie de me donner l'extrême-onction, prêtres blancs; car je pense que je vais partir d'ici. »

« Je donne donc mon âme à Dieu, vrai roi du monde; je prie que l'on mette mon corps dans la terre consacrée, que les pauvres soient soulagés, que la paix soit partout; plus de combats, je le demande à chacun. »

Alors Leguern continua :

« C'est moi, la mort; dans cette vallée, je tue sans pitié tout ce qui est né. Vous, religieux courtois, votre temps est venu, je vous frappe d'abord sur le front; recevez aussi ce coup assuré dans le cœur. »

Et tous, excepté Ivon, répétèrent ensemble :

« Entre ces deux grandes pierres, cherchons un lieu charmant et doux aux regards. Il est situé dans la terre de Stivelen; c'est ainsi que les anciens ont nommé cet endroit. Entérons ici le corps de la religieuse, près de la mer armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux parties; son âme chaste est allée se réunir à Dieu, et son corps a été enseveli sous l'herbe, entre la terre d'Émè et celle des deux meurtres. »

On eût dit que ces vers agissaient sur les Bretons comme une formule magique. Ils les avaient répétés avec une action toujours croissante, et, à mesure qu'ils les déclamaient, une sorte d'enthousiasme poétique s'était emparé d'eux. La victime et les bourreaux semblaient avoir oublié leurs opinions différentes et leurs positions hostiles, pour se confondre dans une même émotion.

Quant à moi, je ne puis dire ce que cet étrange spectacle m'avait fait éprouver. L'inattendu d'une telle répétition au milieu des dangers qui nous menaçaient, l'espèce d'allusion que le rôle des acteurs semblait faire à la position réelle de chacun, la pompe cadencée de la déclamation, et cette sauvage harmonie de leurs voix, qui évoquaient chez moi-même mille reminiscences de mes premières années, tout s'était réuni pour m'énoûver.

Je m'étais levé, et j'écoutais avec une sorte de transport, lorsque retentit le cri général qui marque la fin de la tragédie. Au même instant il me sembla entendre un bruit de pas au dehors. Par un mouvement spontané, je m'élançai vers Ivon, qui était encore à genoux.

— Voilà le Vendéen m'écriai-je.

Les Bretons se turent subitement et prêtèrent l'oreille. Je pris la main du jeune paysan.

— Si vous êtes des chrétiens, montrez-le, continuai-je vivement en me tournant vers eux; ayez vous le cœur de laisser tuer sous vos yeux un enfant de votre paroisse, qui a été peiné avec vous et qui n'a fait de mal à personne.

Ils se regardèrent.

— Ils se regardèrent.

« Seigneur Dieu, qui a créé les étoiles, mon heure est arrivée, je crois. O vierge Marie, je t'en conjure, délivre-moi de langoues et de tourments! »

Menéz répondit : « Moi, Dieu le père, j'ordonne à toi, mort froide, de descendre sur la terre sans retard; amène-moi Nona, qui a gardé ma loi, pour qu'elle soit délivrée de toute douleur, ainsi qu'elle le mérite. »

Et Ivon reprit :

« Hélas! ô mon Dieu! il faut souffrir et puis mourir! Il est temps de laisser la terre, et ses tromperies, et ses douleurs, et ses agitations. Le temps est fini pour moi; prenons soin de l'avenir! Je vous prie de me donner l'extrême-onction, prêtres blancs; car je pense que je vais partir d'ici. »

« Je donne donc mon âme à Dieu, vrai roi du monde; je prie que l'on mette mon corps dans la terre consacrée, que les pauvres soient soulagés, que la paix soit partout; plus de combats, je le demande à chacun. »

Alors Leguern continua :

« C'est moi, la mort; dans cette vallée, je tue sans pitié tout ce qui est né. Vous, religieux courtois, votre temps est venu, je vous frappe d'abord sur le front; recevez aussi ce coup assuré dans le cœur. »

Et tous, excepté Ivon, répétèrent ensemble :

« Entre ces deux grandes pierres, cherchons un lieu charmant et doux aux regards. Il est situé dans la terre de Stivelen; c'est ainsi que les anciens ont nommé cet endroit. Entérons ici le corps de la religieuse, près de la mer armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux parties; son âme chaste est allée se réunir à Dieu, et son corps a été enseveli sous l'herbe, entre la terre d'Émè et celle des deux meurtres. »

On eût dit que ces vers agissaient sur les Bretons comme une formule magique. Ils les avaient répétés avec une action toujours croissante, et, à mesure qu'ils les déclamaient, une sorte d'enthousiasme poétique s'était emparé d'eux. La victime et les bourreaux semblaient avoir oublié leurs opinions différentes et leurs positions hostiles, pour se confondre dans une même émotion.

Quant à moi, je ne puis dire ce que cet étrange spectacle m'avait fait éprouver. L'inattendu d'une telle répétition au milieu des dangers qui nous menaçaient, l'espèce d'allusion que le rôle des acteurs semblait faire à la position réelle de chacun, la pompe cadencée de la déclamation, et cette sauvage harmonie de leurs voix, qui évoquaient chez moi-même mille reminiscences de mes premières années, tout s'était réuni pour m'énoûver.

Je m'étais levé, et j'écoutais avec une sorte de transport, lorsque retentit le cri général qui marque la fin de la tragédie. Au même instant il me sembla entendre un bruit de pas au dehors. Par un mouvement spontané, je m'élançai vers Ivon, qui était encore à genoux.

— Voilà le Vendéen m'écriai-je.

Les Bretons se turent subitement et prêtèrent l'oreille. Je pris la main du jeune paysan.

— Si vous êtes des chrétiens, montrez-le, continuai-je vivement en me tournant vers eux; ayez vous le cœur de laisser tuer sous vos yeux un enfant de votre paroisse, qui a été peiné avec vous et qui n'a fait de mal à personne.

Ils se regardèrent.

— Ils se regardèrent.

« Seigneur Dieu, qui a créé les étoiles, mon heure est arrivée, je crois. O vierge Marie, je t'en conjure, délivre-moi de langoues et de tourments! »

Menéz répondit : « Moi, Dieu le père, j'ordonne à toi, mort froide, de descendre sur la terre sans retard; amène-moi Nona, qui a gardé ma loi, pour qu'elle soit délivrée de toute douleur, ainsi qu'elle le mérite. »

Et Ivon reprit :

« Hélas! ô mon Dieu! il faut souffrir et puis mourir! Il est temps de laisser la terre, et ses tromperies, et ses douleurs, et ses agitations. Le temps est fini pour moi; prenons soin de l'avenir! Je vous prie de me donner l'extrême-onction, prêtres blancs; car je pense que je vais partir d'ici. »

« Je donne donc mon âme à Dieu, vrai roi du monde; je prie que l'on mette mon corps dans la terre consacrée, que les pauvres soient soulagés, que la paix soit partout; plus de combats, je le demande à chacun. »

Alors Leguern continua :

« C'est moi, la mort; dans cette vallée, je tue sans pitié tout ce qui est né. Vous, religieux courtois, votre temps est venu, je vous frappe d'abord sur le front; recevez aussi ce coup assuré dans le cœur. »

Et tous, excepté Ivon, répétèrent ensemble :

« Entre ces deux grandes pierres, cherchons un lieu charmant et doux aux regards. Il est situé dans la terre de Stivelen; c'est ainsi que les anciens ont nommé cet endroit. Entérons ici le corps de la religieuse, près de la mer armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux parties; son âme chaste est allée se réunir à Dieu, et son corps a été enseveli sous l'herbe, entre la terre d'Émè et celle des deux meurtres. »

On eût dit que ces vers agissaient sur les Bretons comme une formule magique. Ils les avaient répétés avec une action toujours croissante, et, à mesure qu'ils les déclamaient, une sorte d'enthousiasme poétique s'était emparé d'eux. La victime et les bourreaux semblaient avoir oublié leurs opinions différentes et leurs positions hostiles, pour se confondre dans une même émotion.

Quant à moi, je ne puis dire ce que cet étrange spectacle m'avait fait éprouver. L'inattendu d'une telle répétition au milieu des dangers qui nous menaçaient, l'espèce d'allusion que le rôle des acteurs semblait faire à la position réelle de chacun, la pompe cadencée de la déclamation, et cette sauvage harmonie de leurs voix, qui évoquaient chez moi-même mille reminiscences de mes premières années, tout s'était réuni pour m'énoûver.

Je m'étais levé, et j'écoutais avec une sorte de transport, lorsque retentit le cri général qui marque la fin de la tragédie. Au même instant il me sembla entendre un bruit de pas au dehors. Par un mouvement spontané, je m'élançai vers Ivon, qui était encore à genoux.

— Voilà le Vendéen m'écriai-je.

Les Bretons se turent subitement et prêtèrent l'oreille. Je pris la main du jeune paysan.

— Si vous êtes des chrétiens, montrez-le, continuai-je vivement en me tournant vers eux; ayez vous le cœur de laisser tuer sous vos yeux un enfant de votre paroisse, qui a été peiné avec vous et qui n'a fait de mal à personne.

Ils se regardèrent.

— Ils se regardèrent.

« Seigneur Dieu, qui a créé les étoiles, mon heure est arrivée, je crois. O vierge Marie, je t'en conjure, délivre-moi de langoues et de tourments! »

Menéz répondit : « Moi, Dieu le père, j'ordonne à toi, mort froide, de descendre sur la terre sans retard; amène-moi Nona, qui a gardé ma loi, pour qu'elle soit délivrée de toute douleur, ainsi qu'elle le mérite. »

Et Ivon reprit :

« Hélas! ô mon Dieu! il faut souffrir et puis mourir! Il est temps de laisser la terre, et ses tromperies, et ses douleurs, et ses agitations. Le temps est fini pour moi; prenons soin de l'avenir! Je vous prie de me donner l'extrême-onction, prêtres blancs; car je pense que je vais partir d'ici. »

« Je donne donc mon âme à Dieu, vrai roi du monde; je prie que l'on mette mon corps dans la terre consacrée, que les pauvres soient soulagés, que la paix soit partout; plus de combats, je le demande à chacun. »

Alors Leguern continua :

« C'est moi, la mort; dans cette vallée, je tue sans pitié tout ce qui est né. Vous, religieux courtois, votre temps est venu, je vous frappe d'abord sur le front; recevez aussi ce coup assuré dans le cœur. »

Et tous, excepté Ivon, répétèrent ensemble :

« Entre ces deux grandes pierres, cherchons un lieu charmant et doux aux regards. Il est situé dans la terre de Stivelen; c'est ainsi que les anciens ont nommé cet endroit. Entérons ici le corps de la religieuse, près de la mer armorique, à la vue de tout le monde. C'est en ce lieu désert qu'elle a été partagée en deux parties; son âme chaste est allée se réunir à Dieu, et son corps a été enseveli sous l'herbe, entre la terre d'Émè et celle des deux meurtres. »

